

## CERTIFICATION - SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNE - SSIAP3

Le Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne (SSIAP3) est responsable de l'organisation, du management et du pilotage global du service de sécurité incendie au sein des établissements recevant du public (ERP) et des immeubles de grande hauteur (IGH). Il assure la mise en conformité réglementaire des établissements, participe activement aux commissions de sécurité, élabore les documents administratifs et techniques, conseille la direction et coordonne les équipes SSIAP1 et SSIAP2. Pour exercer, l'agent doit être titulaire du certificat SSIAP3, délivré conformément à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié, et maintenir ses compétences à jour.

### La formation

La formation SSIAP3 vise l'acquisition des compétences nécessaires à la gestion stratégique, réglementaire et opérationnelle d'un service de sécurité incendie, incluant les dimensions humaines, technique, juridiques et budgétaires. La certification RS5643 est enregistré au Répertoire Spécifique de France Compétences.

### Durée et modalités pédagogiques

Formation réglementée en présentiel, à temps plein (216h de formation + 7 h d'examen).

Toutes les heures de formation doivent avoir été suivies par le candidat pour qu'il puisse être présenté à l'examen.

Pour renouveler le diplôme :

- Un recyclage SSIAP 3 (si le diplôme ne dépasse pas les 3 ans) de 24h
- Une remise à Niveau SSIAP 3 (si le diplôme a dépassé les 3 ans) de 35h

Cela est obligatoire conformément à la réglementation en vigueur afin de conserver l'aptitude à l'emploi.

### Objectifs visés

- Obtenir la certification SSIAP3 – Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne
- Être capable de concevoir, organiser et diriger un service de sécurité incendie
- Savoir assurer la conformité réglementaire des ERP et IGH
- Savoir manager les équipes SSIAP et coordonner les acteurs de la sécurité

### Public concerné

- Chef d'équipe SSIAP2 souhaitant accéder à des fonctions de chef de service
- Responsables sécurité ou prévention incendie
- **Les personnes en situation de handicap peuvent prendre contact avec notre référente handicap afin de valider les conditions spécifiques d'accès à cette formation ([hesp@hesp-formation.com](mailto:hesp@hesp-formation.com))**

### Lieux de formation

Notre programme de formation se déroule à HESP ANNECY et HESP ANNEMASSE.

### Modalités d'inscription

Les dossiers complets **doivent être déposés à minima 1 mois avant le démarrage de la formation.**

### Nombre de places

Notre formation accueille entre 4 et 10 personnes maximum

## Pré-requis

- 
- Être titulaire du SSIAP2 ou d'un diplôme équivalent reconnu
- Être titulaire du bac ou d'un titre RNCP de niveau 4
- Justifier de 3 années d'expérience en tant que SSIAP2, agent de maîtrise ou équivalent
- Être titulaire d'un SST ou d'un PCS en cours de validité
- Comprendre, parler, lire et écrire le français
- Fournir un certificat médical d'aptitude de moins de 3 mois

## Objectifs pédagogiques

- Savoir analyser et prévenir des risques incendie
- Maîtriser la réglementation
- Savoir organiser et piloter le service de sécurité
- Savoir manager
- Savoir gérer en cas de situations de crise
- Savoir conseiller et assister le chef d'établissement

## Programme

|  |      |   |
|--|------|---|
| <b>MODULE 1 :</b><br><b>Le feu et ses conséquences</b>                   | 30 h | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Etude approfondie du feu de ses effets</li> <li>➤ Comportement des matériaux et structures du feu</li> <li>➤ Analyse des risques incendie complexes</li> </ul>                                 |
| <b>MODULE 2 :</b><br><b>Sécurité incendie et réglementation</b>          | 60 h | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réglementation ERP et IGH</li> <li>➤ Droit de la construction et de la sécurité incendie</li> <li>➤ Analyse de dossiers techniques et notices de sécurité</li> </ul>                           |
| <b>MODULE 3 :</b><br><b>Management et gestion du service de sécurité</b> | 45 h | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Organisation et pilotage du service</li> <li>➤ Management des équipes SSIAP</li> <li>➤ Gestion administrative et budgétaire</li> <li>➤ Elaboration des consignes et procédures</li> </ul>      |
| <b>MODULE 4 :</b><br><b>Conseil au chef d'établissement</b>              | 30 h | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Audit de sécurité incendie</li> <li>➤ Evaluation des risques</li> <li>➤ Conseil stratégique et réglementaire</li> <li>➤ Relations avec les autorités et partenaires institutionnels</li> </ul> |
| <b>MODULE 5 :</b><br><b>Gestion des risques et situations de crise</b>   | 36 h | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Gestion de crise incendie</li> <li>➤ Organisation des secours</li> <li>➤ Coordination avec les services publics</li> <li>➤ Exercices de commandement</li> </ul>                                |
| <b>MODULE 6 :</b><br><b>Concrétisation des acquis</b>                    | 15 h | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Etudes de cas complexes</li> <li>➤ Mises en situations professionnelles</li> <li>➤ Préparation aux épreuves certificatives</li> </ul>  |

## Moyens pédagogiques et équipements techniques

- Cours théoriques avec méthodes directives et participatives (livret pédagogique remis au candidat).
- Vidéoprojecteur ou écran de télévision pour la diffusion des cours.
- Exercices pratiques sur système de sécurité incendie
- Mise à disposition de notre plateforme numérique (QCM d'entraînement, veille réglementaire, documents pédagogiques...)

Le centre HESP met également à la disposition des stagiaires une cafétéria équipée de tables, de micro-ondes, de distributeurs de boissons chaudes, de boissons fraîches et d'un distributeur d'en-cas est également à disposition des stagiaires.

## Modalités de suivi du stagiaire

Le formateur évalue tout au long de la formation les acquis de chaque MODULE (QCM d'entraînement corrigés et mises en pratique). Une feuille d'évaluation individuelle remplie par le formateur permet de s'assurer de la bonne compréhension par le candidat des connaissances de tous les modules.

## Modalités d'évaluation et de validation de la formation

Examen final :

- Epreuves théoriques (QCM QUIZZBOX)
- Epreuve orale : animation d'une séquence et entretien avec jury
- Epreuves pratiques mise en situation de chef d'équipe

La certification SSIAP3 est délivrée lorsque l'ensemble des épreuves est validé conformément au référentiel RD5642 et à la réglementation en vigueur.

En cas d'échec partiel, le candidat conserve le bénéfice des épreuves acquises selon la réglementation en vigueur.

## Horaires

Généralement de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

## Langue d'enseignement

Cette formation est dispensée en langue française.

## Qualification des intervenants

Les formateurs sont titulaires des qualifications SSIAP requises, disposent d'une expérience significative en encadrement opérationnel et répondent aux exigences réglementaires applicables aux formations de sécurité incendie.

**Tarifs:** Accédez à notre grille tarifaire

**Délais d'accès :** 1 mois avant le démarrage de la formation sous réserve de place

**Contact : par mail à :** [hesp@hesp-formation.com](mailto:hesp@hesp-formation.com)

**Modalités et conditions d'inscriptions:** Téléchargez notre dossier de candidature

**Conditions générales de vente :** Consultez nos CGV